



07/04/2011

Gaz de schiste: Morel saisit la CADA

Le député UMP Pierre Morel-à-L'Huissier a saisi aujourd'hui la CADA (Commission d'accès aux documents administratifs) pour avoir accès aux actes administratifs qui ont permis la délivrance des permis d'exploration des gaz de schiste.

Le député de la Lozère explique, dans un communiqué, que malgré ses demandes réitérées auprès de la ministre de l'Ecologie, "on refuse de me communiquer les actes administratifs qui ont été pris pour délivrer les permis d'exploration des sous-sols. Ce n'est pas acceptable". M. Morel souligne que si cette autorité administrative lui répond positivement, Nathalie Kosciusko-Morizet "devra rendre publics ces documents cruciaux sur ce dossier".

Plusieurs propositions de loi (PPL) ont été déposées à l'Assemblée pour interdire l'exploitation des gaz de schiste et abroger les permis en cours. Une PPL socialiste sera ainsi examinée à en séance le 12 mai.

Jean-Louis Borloo, qui était ministre de l'Ecologie quand ont été accordés, en 2010, des permis d'exploration pour le gaz de schiste, a lui-même annoncé au début du mois avoir déposé une PPL pour "donner à l'Etat les moyens d'interdire la recherche et l'exploitation immédiate" des gaz et huiles de schiste